Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE -- Numéro 3.28 — TELEPHONE

L'inscription électorale

AUX ELECTEURS !

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues à la mairie de Roubaix, du 1er janvier au 4 février, à minuit.

La section roubaisienne du Parti Socialiste invite tous ceux qui jouissent de leurs droits civils et domiciliés à Roubaix, — quelle que soit la date de leur arrivée, — à réclamer leur inscription sur les listes électorales.

De même, pour éviter des surprises désagréables, des omissions ou radiations voulues, irréparables le jour du vote, la section invite aussi ceux déjà inscrits à s'assurer s'ils figurent toujours sur les listes, dans leurs sections respectives, car tout sera tenté par messieurs les réactionnaires pour conserver injustement la direction des affaires municipales.

Pour être inscrit sur les listes électorales, il suffit de produire une attestation de domicile à Roubaix ou un certificat du commissaire de police du quartier que l'on habite et une pièce constatant la nationalité française (livret militaire ou certificat d'exemption du service, ancienne carte électorale, etc.)

Que tout le monde se pénètre des droits et des devoirs qu'il a à remplir et, au mois de mai prochain, Roubaix sera débarrassée de l'administration municipale anti-ouvrière qui s'est emparée de la mairie par surprise.

Les électeurs qui, pour une raison quelconque, ne pourraient se rendre eux-mêmes à la mairie, sont informés que le Parti se charge de faire pour eux toutes les démarches nécessaires. Ils n'auront qu'à faire parvenir leur adresse exacte et une pièce d'identité prouvant leur qualité d'électeur, à l'une des adresses suivantes :

Au local « La Paix », boulevard de Belfort. — Estaminet Henri Kimpe, « Au Chien bleu », rue de Tourcoing. — « Au Plat d'Or », Grande-Place, 9. — Estaminets : H. Thérin, angle des rues de la Lys et du Fontenoy ; Paul Nys, angle des rues Duflot et de Tourcoing ; Auguste François, rue du Tilleul, 78 ; Victor Piétin, rue Decrème, 110 ; Alphonse Debaisieux, rue de l'Epeule, 198, et, en général, dans tous les locaux des groupes du Parti.

La section roubaisienne du Parti Socialiste.

GROTESQUES !

Il y avait, les 6 et 7 janvier, grand concours de chiens policiers à Paris.

Pour la deuxième fois, nos chiens furent grotesques. Ils le furent l'an dernier, à Roubaix même.

On dira peut-être que nous mettons les choses au pire ; que nous voulons, de parti pris, voir tout en noir.

Non, nous avons toujours l'habitude de nous appuyer sur des bases sérieuses, sur des documents irréfutables.

On nous a reproché souvent de couper dans les journaux adverses. C'est pourtant dans l'un de ceux-ci que nous irons chercher nos armes, car si le « Journal de Roubaix », l'officiel de l'administration municipale et du chenil ne se déclare pas satisfait, nous pouvons assurer que le succès fut plutôt maigre, si l'insuccès ne fut pas épouvantable.

« La plupart des chiens présentés, dit l'officiel mottiste, ont fait preuve de réelles qualités de dressage et d'attaque. Les plus remarqués ont été « Pan », déjà titulaire de plusieurs premiers prix dans les concours ; « Jorg », « Gritli » « Folette » et « Garçon ». Ce dernier, très ardent, appartenant au chenil municipal de Roubaix et bien présenté par son éleveur, le brigadier Danhoffer, a eu sa part de succès. Quant aux deux autres chiens de Roubaix, ils n'ont pas répondu aux espérances de leur dresseur : « Baton » s'est présenté sur le terrain en boitant d'une patte de derrière, blessé sans doute au cours du voyage, et « Charmante », sous l'influence de son sexe, s'est livrée à des gambades désordonnées, malgré les appels énergiques de son maître ».

Ainsi donc, nous avons trois chiens là-bas. « Garçon » a fait son possible ; « Baron » s'est fait excuser, et « Charmante » joua les Gugusse ».

Pauvre bête, on rend son sexe responsable ses « gambades désordonnées » — les mots sont du « Journal de Roubaix » — auxquelles elle se livra malgré les appels énergiques de son maître.

Les appels d'un maître sont toujours énergiques, c'est entendu, dirait M. Motte ; ne protestons donc pas.

Mais, est-on bien sûr, au « Journal de Roubaix », que les gambades désordonnées avaient pour cause le sexe de la bête ?

N'était-ce pas la vermine qui la rongeait et la faisait cabrioler, cette pauvre « Charmante » ? A contempler les Saint-Benoît Labre qui nous restent, il serait permis de le croire.

Leur poil tombe ; lorsqu'ils arrivent dans un poste, on est obligé de les faire « voler à l'cour », comme on dit, tellement ils sont bien soignés et bien entretenus au chenil.

Mais là n'est pas la question. Notre ville est grotesque, en ce concours, grotesque avec les trois chiens, estimés comme étant les meilleurs du chenil.

Un seul — et encore est-ce bien sûr ? — pourrait rendre des services et, s'il faut en juger par cette joyeuse « Charmante », qui vaut certainement mieux que les non-concurrents restés au chenil, on peut voir d'ici les petites comédies qui se joueront dans la ville, la nuit, lorsque nos pauvres agents se promèneront avec des chiens gambadeurs.

C'était bien la peine, assurément, d'augmenter le crédit inscrit au budget, pour obtenir un pareil résultat.

R. L.

Les Grèves

LES OUVRIERS DU TISSAGE WATINE A LA POPULATION

La longue grève du tissage Watine vient de se terminer.

Avant de reprendre le travail, nous croyons de notre devoir d'adresser nos plus vifs remerciements à la population ouvrière de Roubaix et des environs. Pendant les trois mois que dura le conflit, les travailleurs firent preuve, à notre égard, de la plus admirable solidarité. C'est grâce aux nombreux gros sous des ouvriers que les tisserands de chez Watine sont pu résister jusqu'au bout.

Nous remercions intimement tous ceux qui, pendant ce long conflit, nous ont aidés pécuniairement.

Nous n'oublierons jamais la généreuse emulation des travailleurs en faveur de notre cause. Qu'ils soient assurés qu'à l'avenir les ouvriers de chez Watine sauront aussi, dans la réciproque, faire tout leur devoir envers eux. De même nous remercions les vaillants camarades du tissage Delattre qui, pendant plus de deux mois, s'unirent à nous pour ne pas faire notre travail. Ils ont accompli là un grand devoir de solidarité.

Nous ne pouvons non plus oublier de joindre dans nos remerciments notre organisation syndicale qui, toujours, nous a soutenus et à qui nous sommes redevables pour beaucoup d'avoir pu mener la lutte à bonne fin.

Merci au Syndicat textile. Merci aux vaillants et nombreux syndiqués qui, tout en nous soutenant de leurs deniers, nous encouragaient de leurs bons conseils.

Pourtant, avant de reprendre le travail, nous nous permettons d'adresser encore à la population ouvrière un dernier appel.

La reprise du travail aura lieu partiellement et demandera plusieurs semaines. Avant la rentrée totale, bien des ouvriers devront encore chômer.

Nous espérons que les travailleurs, continuant leur belle œuvre de solidarité, sauront encore faire un effort pour soutenir tous ceux des nôtres qui seront condamnés pendant quelques semaines encore, à un chômage forcé.

Travailleurs de Roubaix et environs, merci à tous de votre générosité envers nous.

Vive la Solidarité ouvrière !

Vive l'Organisation syndicale des travailleurs !

Les Ouvriers du tissage Watine.

UNE INSTITUTRICE MORTE DE FROID. — Voir aux Informations régionales.

OU SONT LES BALAYEUSES ?

Nous avions le « Beau Jardin », nous avons eu plusieurs fois et, notamment, hier la fort vilaine place.

Tout le monde sait qu'il neigea entre onze heures du matin et une heure de l'après-midi ; tout le monde sait que la pluie succéda à cette neige qui, déjà, formait une épaisse couche dans les rues.

Or, la municipalité n'a même pas fait sortir les balayeuses qui sont à son service.

Nous pourrions parler de tous les quartiers de la ville, mais puisque tous touchent à la Grande-Rue, à la rue de la Gare ou à la Grande-Place qu'on nous permette de les prendre comme modèle de ce qu'est la ville de Roubaix en temps de neige.

La rue de la Gare et la Grande-Rue avaient leurs trottoirs propres et on pouvait encore les aborder ; mais la traversée de la Grande-Place était devenue impossible.

Oh ! nous savons que M. le maire a dit un jour : « Moi je sors en voiture ; M. Wattine a une auto. » C'était en plein Conseil municipal.

Mais les ouvriers n'ont ni voiture, ni auto, ils retournent pédestrement de l'atelier à leur domicile.

Vous auriez pu y penser, vous y auriez pensé certainement si allant à la mairie vous aviez traversé la Grande-Place.

QUATRE CHEVAUX ELECTROCUTES. — Voir aux Informations régionales.

ACCIDENT A LA GARE

Alexandre Murth, âgé de 28 ans, charbonnier, rue de l'Ouest, chez M. Lepoutre-Six, a été victime hier soir d'un accident qui l'a conduit à l'Hôtel Dieu où il restera quelque temps s'il faut en croire les pronostics du docteur.

Il se trouvait à la gare et traversait la voie lorsque butant sur les « billes » il tomba et se fit de fortes contusions aux hanches et aux reins

Son état sans être grave, est assez inquiétant.

CHUTE DANS L'ESCALIER

Un manœuvre de la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, boulevard d'Halluin, M. Henri Fonnel, 52 ans, demeurant rue des Anges, 2, est tombé sur les genoux en descendant un escalier.

M. le docteur Desbonnets a constaté une hydarthrose du genou droit et des contusions au genou gauche et à l'épaule droite. Le praticien a prescrit 20 jours de repos.

COTES ENFONCEES

M. Charles Grard, 44 ans, chauffeur chez MM. Henry Ternynck et fils, fabricants, boulevard de Fourmies, demeurant rue Rubens, 51, est tombé si malheureusement contre une barre d'escalier, qu'il s'est enfoncé les neuvième et dixième côtes gauches.

M. le docteur Lherbier, qui a donné ses soins, a prescrit 20 jours de repos.

UNE CHUTE

Un homme de peine de chez MM. F. et H. Carissimo, fabricants, quai de Wattrelos, M. Louis Delrue, 57 ans, demeurant à Lys, en tombant dans la salle du tissage, s'est blessé au bras droit.

M. le docteur Vanlaer a constaté une entorse du poignet droit avec fracture probable du radius.

Le praticien a prescrit un mois de repos.

DEUX QUI PROMETTENT

Ils étaient deux jeunes gosses en quête d'un coup à faire : Pierre Pollé, 9 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, et Auguste Roussel, 11 ans, domicilié 85, rue de Sébastopol.

Passant rue du Vieil-Abreuvoir, vers midi, l'un d'eux, Roussel, aperçut à l'étalage semi-extérieur, puisqu'il se trouve dans le vestibule du magasin, de M. Guichard, des paniers contenant des pantoufles. Elles lui semblèrent des plus confortables pour la saison.

« Pierre, dit-il, en se déchaussant, pour passer la première paire de pantoufles venue, Pierre, tu peux en prendre une, c'est juste notre pointure ».

Moins hardi que son collègue en vol, Pollé mit sous sa veste la paire que sa main rencontra.

C'est à ce moment qu'arrivèrent deux agents qui fouillèrent les deux gosses.

Sur Pollé on trouva des pantoufles ; aux pieds de Roussel, on en trouva d'autres.

Et les deux petits voleurs furent écroués au violon du 1er arrondissement.

L'AMOUR DE LA FRANCE

Les agents Paris et Gaillet ont arrêté hier matin, rue d'Hem, la nommée Ida-Marie Philippe, 38 ans, ménagère, sans domicile fixe, récemment sortie de la prison de Rennes, inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Elle a été conduite à Lille à une heure.

RUPTURE D'UN FIL DE TROLLEY

Hier, vers quatre heures du soir, le fil de trolley de la ligne de la gare de Roubaix à la place de Wattrelos, s'est rompu Grande-Rue, au Laboureur, sous le pont du chemin de fer de la ligne de Tourcoing à Lannoy.

A la suite de cet accident, la circulation des tramways a été interrompue entre le pont du Laboureur et la place de Wattrelos.

SAVON DU CONGO Blanchour du Teint Victor VAISSIER

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

UN CHARRETIER BLESSE. — M. Emile Goethals, 45 ans, demeurant quai de Rouen, cour Bouriet, 3, charretier pour le compte de M. Jules Nys, s'est fait une déchirure musculaire du biceps fémoral gauche, en renversant un tonneau dans la cour de la maison Vernier, rue du Pays.

25 jours de repos.

EN GLISSANT. — Chez M. Emile Dusart, M. Gustave Leveugle, 30 ans, aide-plafonneur, demeurant rue Turgot, 51, s'est contusionné la cuisse gauche en glissant.

15 jours de repos.

BRULE AU BRAS. — A la boulangerie coopérative « L'indépendance », M. René Deneudt, garçon boulanger, demeurant rue d'Espagne, 1, s'est brûlé au bras droit en versant de l'eau bouillante dans le pétrin.

15 jours de repos.

ENTRE LES ROULEAUX. — Chez MM. A. Denis et Benoist, M. Edouard Leclercq, 19 ans, apprêteur, demeurant rue du Téléphone, 35, à Croix, a eu la main droite comprimée entre deux rouleaux en donnant une pièce.

15 jours de repos.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 10f.

COTE DE LA LAINE

Roubaix, 8 janvier. — On a coté ce matin en Bourse : 5,40 janvier V ; 5,35 février V ; 5,30 avril V ; 5,25 mai ; 5,25 juin ; 5,25 juillet V ; 5,25 août V ; 5,25 septembre ; 5,22 octobre ; 5,20 novembre ; 5,20 décembre.

Affaires enregistrées en Bourse à midi : 20.000 kilos sur janvier à 5,40 ; 10.000 sur avril à 5,30 ; 10.000 sur juillet à 5,25 ; 10.00 sur août à 5,22 ; 5.000 sur janvier à 5,42 ; 5.000 sur mars à 5,31 ; 5.000 sur mars à 5,27 ; 5.000 sur mai à 5,25. — Total 70.000 kilos.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — Aujourd'hui jeudi 9 janvier 1908, à 7 heures trois quarts du soir, conférence d'électricité industrielle, par M. le professeur Béghin.

Programme : Accumulateurs. — Réactions à la charge et à la décharge. — Disjoncteurs. — Charge à potentiel constant et charge à intensité constante. — Décharge. — Entretien des accumulateurs.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 8 janvier 1908

Naissances. — Raymonde Liévrouw, rue de la Basse-Masure, 12. — *Alice Catrice, rue des Longues-Haies*, 204. — Marguerite Ocula, rue Bernard, cour Clarisse, 3. — Lucienne Van Laere, rue Daubenton, 225. — André Dutoit, boulevard de Reims, 60. — Richard Samaille, boulevard de Cambrai.

Décès. — Léon Lejeune, 44 ans, rattacheur, rue Blanchemaille. — Félicien Soyez, 10 mois, rue St-Jean, 169. — Adèle Serrure, 81 ans, sans profession, rue de l'Amiral Courbet, 42. — Henriette Cattel, 70 ans, sans profession, rue Barbieux. — Louise Thirel, 32 ans, servante, boulevard d'Armentières, 108.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

FUNERAILLES DE M. JULES LEHOUCQ

Dans la matinée d'hier, à 10 heures et demie, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Lehoucq, administrateur du Lycée, ancien administrateur de l'Hospice et de la Caisse d'épargne. Le deuil était conduit par MM. Albert Lehoucq fils, Georges Lehoucq et Emile Lemaire. Dans l'assistance, on remarquait de multiples notabilités de Roubaix et de Tourcoing.

Au cimetière du Pont de Neuville, M. Ringot, proviseur du Lycée de Tourcoing, a prononcé un discours.

DETTE A REGLER

L'agent Delrenne a arrêté, mercredi, Jean-Baptiste Vandenhaute, peigneur, né à Roubaix en 1886, domicilié rue Desbonnets, à Tourcoing.

Vandenhaute, qui avait négligé de solder une amende à laquelle il avait été condamné par le tribunal de simple police, a été dirigé sur Lille où il purgera 2 jours de prison.

FUNERAILLES D'UN SOLDAT

Mercredi matin, à 8 heures, ont été célébrées les funérailles de M. Camille Castelin, le soldat mort récemment à Tourcoing, dans les tristes circonstances que nous avons recontées. Le deuil était conduit par le père et les frères du défunt. Dans le cortège funèbre avaient pris place un grand nombre de soldats, des délégations de la douane, de la police, des pompiers et diverses personnalités. Au cimetière du pont de Neuville où a eu lieu l'inhumation, le lieutenant de Chaumontel a dit un suprême adieu au soldat.

UN CAMION EN PANNE

Mercredi soir, à 5 heures 40, un domestique de M. Jonville, meunier, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, conduisait un camion chargé de sacs de farine, destinés à la société coopérative « La Mutualité », rue des Poutrains. Le camion était arrivé rue Nationale, à la hauteur de l'église Notre-Dame, lorsqu'une des roues quitta son essieu. Le camion chavira, sur la voie du tramway. Il fallut une heure un quart pour replacer la roue. Pendant ce temps, la circulation des cars fut interrompue. L'accident se borna là.

STATISTIQUES

Pigeons. — Pendant l'année 1907, M. Dudot, commissaire spécial, a enregistré le passage en gare de Tourcoing de 1.548.710 pigeons ainsi répartis : pigeons destinés à la reproduction, l'alimentation, l'alimentation et le tir : 127.970, renfermés dans 2460 paniers ; pigeons destinés aux lâchers, 1.350.740 contenus dans 36.640 paniers expédiés par 6150 propriétaires. Il y a sur l'année 1906 une augmentation de 214.580 pigeons, 6.844 paniers et 975 propriétaires pour les pigeons destinés aux lâchers, et 60 paniers pour les pigeons destinés à l'alimentation et à la reproduction.

Expulsés. — En 1907, on a enregistré le passage de 166 convois, comprenant au total 572 hommes et femmes expulsés du territoire français, par arrêté ministériel.

Librairie étrangère. — On a enregistré, pendant le même temps, le passage en gare d'articles de librairie étrangère dont le poids total est de 23.155 kilos et qui étaient ainsi répartis : Livres en langues mortes, 1.615 kilos ; livres en langue française 9.495 kilos ; journaux français imprimés en Belgique, 480 kilos ; musique étrangère, 825 kilos ; chromolithographies allemandes, 3.501 kilos ; cylindres de phonographes et disques de gramophones, 450 kilos ; livres destinés aux bibliothèques particulières, 645 kilos ; clichés destinés aux journaux et revues, 800 kilos ; imprimés divers, 2.575 kilos ; dessins de machines industrielles, 174 kilos ; pierres lithographiques, 160 kilos ; journaux étrangers, 2.435 kilos.

Ces objets étaient enfermés dans 665 colis. Ils ont motivé la rédaction de 214 procès-verbaux.

Carmelli et Cinéma gratis tous l. j. : Galeries Lilloises

LEURS RENTES

EN SERRANT UN ECROU. — Chez Charles Tiberghien et fils, industriels, rue d'Alsace, Adolphe Verquin, 34 ans, potassier à Linselles, rue de Bousbecques, s'est blessé à la main droite.

15 jours de repos.

AU COURS D'UNE CHUTE. — Au peignage de la Tossée, 157, rue de Roubaix, Emile Billet, ouvrier de lavage, 36 ans, impasse Gambetta, 9, à Wattrelos, s'est fait une déchirure musculaire.

8 jours de repos.

EN HEURTANT UNE BROUETTE. — A la filature Vandenberghe-Desurmont, rue Sainte-Barbe, Achille Maes, 30 ans, chauffeur, rue de La Marlière, à Mouscron (Belgique), s'est blessé à la jambe gauche.

15 jours de repos.

EN HEURTANT UNE AIGUILLE. — Chez E. et P. Toulemonde, fabricants, boulevard Gambetta, 361, Marie Lefèvre, 16 ans et demi, piqurière, rue Vauban, 84, à Mouveaux, s'est blessée au pouce droit.

10 jours de repos.

EN SOULEVANT UNE CHAINE. — Au même établissement, Julien Vanhuzze, 16 ans, donneur de fils, rue de la Chapelle Carette, 61, à Roubaix, s'est fait une légère entorse dorsale.

8 jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 8 janvier 1908

Naissances. — Tanghe André, rue du Brun-Pain. — Dervaux Magdeleine, rue d'Anvers, 64. — Roussel Marie, rue Magenta, 74. — Bataille Célina, rue d'Athènes.

Décès. — Lancelin Yvonne, 3 mois, rue des Girondins, 2. — Sans Germaine, 2 jours, rue de Reims.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LE DRAME. — Voir aux Informations régionales.

STATISTIQUE SANITAIRE. — Il a été enregistré à l'Etat-Civil, pendant le mois de décembre, 9 mariages, 25 naissances, 7 décès et 2 mort-nés.

Les décès sont attribués aux causes suivantes : congestion cérébrale, 1 ; affections de l'appareil respiratoire, 1 ; diarrhée et entérite, 1 ; débilité congénitale, 1 ; autres maladies, 3.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Masse Adolphe, frappeur à l'usine Seyneave-Dubocage, plaies à la face dorsale du pied gauche ; a été brûlé par des morceaux de charbon incandescents.

— Manzart Octave, camionneur à la maison A. Narguet, a fait une chute sur le verglas. Fortes contusions.

— Rys Alphonse, ajusteur à l'usine Holden et fils, a reçu un corps étranger sur la cornée (œil droit), conjonctivite catarrhale intense.

ETAT-CIVIL. du 8 janvier 1908. — *Naissance.* — *Debuchy Louis, rue des Ogiers, 252.*

MOUVAUX

L'ECLAIRAGE PUBLIC. — Depuis quelque temps, notre éclairage public laissait beaucoup à désirer. La lumière vacillante des becs sans manchon était, sans contredit, insuffisante. Aussi l'administration municipale s'en est émue, et, après quelques démarches auprès de M. le directeur de l'Usine à gaz, de la part de M. Vaillant, très compétent en cette matière, et l'intervention énergique du maire, elle vient d'obtenir le bec à manchon. Cette transformation qui est déjà commencée, demandera quelque temps avant d'être générale, car elle exige aussi le changement des lanternes.

Les frais de ces opérations sont complètement supportés par l'Usine à gaz.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — En déchargeant des betteraves, un ouvrier agricole, au service de M. Cornille, fermier à Mouvaux, a glissé dans un silo. Il s'est fait, dans sa chute, une fracture à la jambe gauche. Le docteur Deldalle prévoit une incapacité de six semaines environ.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un magasinier de l'Union des Tramways de Bruxelles, M. Auguste Delfosse, 30 ans, demeurant à Lys, s'est fait une contusion au thorax en heurtant une bobine de cuivre qu'il chargeait sur une voiture.

15 jours de repos.

ASCQ

BRIS DE CLOTURE. — Les gendarmes de Lannoy ont arrêté à Ascq, le nommé Louis Linglin, 25 ans, ouvrier agricole, pour purger 4 mois de prison dont il avait été condamné pour bris de clôture.

WATTRELOS

LA FRAUDE. — MM. Darras Jean et Deneuville Henri, préposés des Douanes de la rue de Lorx, étant de service au pavé des Ballons, ont arrêté le nommé Henaerickx Charles, apprêteur, 16 ans et demi, domicilié à Roubaix, rue Bernard, cour Cornille, 6, qui était porteur de 30 boîtes d'allumettes pesant net 3 kilos, d'une valeur de 13 fr. 50.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Les bons de paiement du mois de décembre sont à la disposition des intéressés, au Bureau d'assistance, carrière des Prés : jeudi, pour les titulaires dont les noms commencent de A à D ; vendredi, de E à M, et samedi, pour le reste.

LES RENARDS. — Dans la nuit du 7 au 8 janvier, des malfaiteurs ont dérobé, au préjudice du sieur Vaillant Fleuris, demeurant à Wattrelos, harnéau de la Bouteillerie, un coq et huit poules, d'une valeur totale d'environ 30 francs.

Lille

L'agression de la rue de Turenne

Pour avoir trop bavardé, l'auteur de ce grave méfait a été retrouvé. Il a été gratifié d'un procès-verbal pour coups et blessures.

Dans notre numéro du 10 décembre dernier, nous relations une bizarre agression dont avait été victime M. Pierre Roland, 46 ans, demeurant, 40, rue d'Austerlitz.

On se souvient que ce dernier était allé porter plainte à la police contre inconnu, en déclarant, que vers 5 heures du soir, descendant d'un car A, rue de Turenne, il avait été frappé d'un coup de couteau au bras gauche, par un inconnu, qui avait aussitôt disparu.

La police ouvrit une enquête et toutes les recherches étaient restées sans résultats ; quand il y a quelques jours, l'auteur de l'agression n'ayant pas la qualité d'être discret, se livra à la justice. Cet individu, fort bavard, est un nommé François Helsens, 26 ans, journalier, demeurant 24, rue d'Iéna.

Se trouvant dernièrement dans un estaminet du quartier de Wazemmes, il éprouva le besoin, en racontant maintes aventures, de narrer l'agression de la rue de Turenne, trouvant très naturel que la police ne l'avait pas retrouvé.

Malheureusement pour lui, ces propos furent répétés à la victime qui, en hâte, en fit part à la police.

Appréhendé aussitôt, Helsens fut conduit devant M. Villon qui l'interrogea : « Je reconnais, déclara-t-il, avoir frappé avec un couteau un individu que je ne connais pas qui se trouvait avec moi sur la plateforme du car A. Nous avions eu une discussion, parce qu'il m'avait bousculé et je voulais me venger. Quant au couteau qui a servi à frapper, je l'ai perdu en prenant la fuite ».

Interrogé pourquoi il ne s'était pas fait connaître plus tôt, Helsens répondit qu'il croyait ne pas avoir d'intérêt à le faire.

M. Villon a enregistré ses déclarations et l'a laissé en liberté provisoire, après lui avoir dressé un procès-verbal pour coups et blessures.

AU FEU !

Un jeune employé de la maison Macquet-Dewilder, rue Thiers, 32, hier soir, vers 6 heures, en allumant imprudemment une bougie d'un paquet d'échantillon de coton y mit le feu.

Ce commencement d'incendie a été rapidement éteint par le personnel du négociant.

Lorsque les pompiers du poste de la rue de la Baignerie arrivèrent ils n'eurent pas à intervenir.

Les dégâts sont insignifiants.

Au Parquet

LE CRIME DE CROIX

L'inculpé Vanderstraen, avait demandé à M. Codron, juge d'instruction, un avocat d'office. Hier, le bâtonnier a désigné Me Sénéchal qui aura à présenter la défense du meurtrier.

L'état de la victime, hier soir, était considéré comme désespéré. A l'heure où nous écrivons ces lignes, on redoutait pour la malheureuse une issue fatale.

JEUNE VOLEUSE

Céline Dupied, 16 ans, qui déroba à une dame F... habitant le Pont-du-Lion-d'Or un coffret renfermant 45 francs est renvoyée par M. Houeix, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel, audience du 10 janvier.

IL S'ETAIT REFUGIE A LILLE

Recherché par le parquet de Bruxelles pour faux, usage de faux et escroqueries, un nommé Louis-Joseph Rutten, né à Liettre le 14 mai 1871, s'était réfugié à Lille.

Les agents de la sûreté Mordacq et Hasebrouck l'ont arrêté hier soir rue de Tournai, 84, où il logeait.

Le faussaire sera prochainement mis à la disposition des autorités belges.

IL AIME LA FRANCE

Par arrêté ministériel en date du 30 mai 1907, Jean Leux, ouvrier de fabrique, né à Gand, le 26 décembre 1882, était invité à regagner la patrie de Léopold.

Malheureusement pour lui, Leux a un faible pour la terre de France, il ne put s'empêcher de franchir la frontière interdite.

Avant-hier matin, les agents de la sûreté Paris et Douchet, appréhendaient le Belge dans un estaminet de la rue de Juliers.

Incarcéré, Leux sera traduit en correctionnelle, condamné et reconduit ensuite à la frontière... qu'il franchira sans nul doute à nouveau.

Ce garçon aime la France, faut-il lui en faire un grief ?

VICTIME DU DECEL

Un emballeur, M. Louis Roger, demeurant 107, rue de Paris, au service de M. Caron, passait vers 3 heures et demie de l'après-midi, rue Nationale, allant rue des Primeurs porter un colis de marchandises.

Soudain, en face du numéro 129 de la rue Nationale il glissa, perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le trottoir. Des passants, témoins de l'accident, relevèrent aussitôt l'emballeur qui fut transporté dans une pharmacie voisine, où il reçut les premiers soins d'un docteur requis en hâte.

Ce dernier constata que dans sa chute, M. Roger s'était fait une entorse au genou droit et le fit conduire en voiture d'ambulance, à l'hôpital de la Charité, où le blessé fut admis d'urgence.

POUR UNE PIQURE AU DOIGT, LA MAIN RISQUE D'ETRE COUPEE

Un accident, qui d'abord avait semblé bénin, et qui va avoir des conséquences graves est survenu à un agent de notre ville, dans les circonstances suivantes :

Le 17 décembre dernier, l'agent cycliste, M. Henri Boulanger, en plaçant la lanterne de sa bicyclette se faisait une blessure à un doigt de la main droite.

Ne prêtant pas trop d'attention à cet accident, il enveloppa simplement le membre malade d'un linge, et continua son service.

Le lendemain, le doigt étant enflé et le faisant souffrir beaucoup, l'agent se présenta à la consultation à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le docteur qui l'examina, ayant constaté que la plaie était de nature gangréneuse, fit admettre d'urgence le blessé, qui, depuis y est en traitement.

Malgré tous les soins, dont il fut entouré, les medecins qui le soignent ont décidé hier qu'une opération chirurgicale était nécessaire.

On craint même être obligé d'avoir recours à l'amputation de la main.

LOOS

Double commencement d'asphyxie

La mort montait vers eux dans le sommeil ; ils se réveillent et sont sauvés.

M. et Mme Plateau Verschuère, demeurant rue des Ecoles, cité Woutters, 1, ont été victimes d'un accident dont les causes ne sont pas encore bien connues.

C'est par un hasard heureux qu'ils ont pu échapper à la mort.

Voici les faits : Après leur repas du soir dimanche, ils s'étaient couchés sans avoir remarqué rien d'anormal.

Vers 2 heures du matin, Mme Plateau s'était réveillée et fut toute surprise de ressentir à la tête et à l'estomac des douleurs lancinantes.

Elle réveilla son mari qui constata aussitôt qu'il souffrait des mêmes malaises que sa femme. Tous deux se levèrent péniblement.

M. Plateau se prépara à allumer une lampe qui se trouvait au rez-de-chaussée à la cuisine. Mais à peine avait-il fait quelques pas qu'il tomba comme une masse sur le plancher, ayant à la gorge une effroyable sensation d'étouffement.

Cependant il réussit à se relever et à aller allumer sa lampe. Quand il revint il aperçut sa femme évanouie au pied du lit.

Malgré les douleurs qu'il ressentait, M. Plateau réussit à descendre sa femme jusque dans la cour de son habitation et réveilla des voisins qui vinrent leur porter secours.

On alla chercher M. le docteur Jacqmarcq qui diagnostiqua un commencement d'asphyxie occasionné par le gaz acide carbonique et un commencement d'empoisonnement par l'oxyde de carbone.

Rapidement il donna aux époux Plateau les soins exigés en pareil cas et ceux-ci sont maintenant sinon complètement remis du moins tout à fait hors de danger de mort.

De l'enquête faite par M. Cottignies commissaire de police il semble résulter que l'accident a été causé par la rupture d'un tuyau servant à la canalisation du gaz d'éclairage, tuyau qui passe sur un côté de l'habitation des époux Plateau.

On pense, mais cela n'est pas encore démontré que les gaz délétères trouvant passage par une fissure de ce tuyau auraient gagné la cave, le rez-de-chaussée et ensuite les autres pièces de la maison.

On ne s'explique pas qu'en allumant sa lampe, M. Plateau n'ait pas déterminé une explosion qui aurait pu être mortelle.

En attendant que tous ces points obscurs soient mis en lumière les époux Plateaux ont l'intention, sur le conseil du commissaire de quitter momentanément une habitation ou leur vie n'est plus en sécurité.

WATTIGNIES

UN TRIPLE VOL. — MM. Jules Haelewyn et son neveu, ainsi que M. Liénart, domestiques chez M. et Mlle Briffaut, fermiers qui s'étaient couchés dimanche soir sans fermer à clef la porte de leur chambre donnant sur la cour de la ferme constatèrent en se réveillant le lundi matin vers 3 heures qu'ils avaient été volés.

A M. Liénart on avait pris un pantalon dans une poche duquel se trouvaient 4 fr. 25

A M. Haelewyn on avait enlevé ses bottines et à son neveu 40 francs dans une poche de son pantalon.

Le pantalon de M. Liénart abandonné par le voleur a seul été retrouvé au pont de Perrières à cent mètres environ de la ferme. Plainte a été portée à la gendarmerie de Seclin.

Valenciennes

LES EFFETS DU FROID

Le dégel est venu, brumeux et boueux, mais il aura du moins l'avantage de rétablir un peu d'équilibre dans l'horaire des trains.

Notre nouvelle gare est un palais c'est entendu, muni de tous appareils perfectionnés.

Cela n'empêche que — ô phénomène — les aiguilles hydrauliques avaient gelé, d'où des retards, dans diverses directions, qui ont, comme on le pense gêné et mécontenté les voyageurs. C'est ainsi que le train vers Cambrai, qui part normalement à dix heures du matin, ne put quitter la gare qu'après 11 heures.

Les obstacles, nés des intempéries n'eussent-ils pu être surmontés, avec un peu d'initiative ?

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDE

ACCIDENT GRAVE

M. Néel, préposé des douanes en retraite, demeurant rue Carnot, à Vieux-Condé, possède une petite charrette que traînent des chiens. Il fait avec cet attelage de nombreux petits charrois. Mardi dans l'après-midi, il s'était rendu à la fosse de Vieux-Condé pour y chercher du charbon.

C'est là qu'il reçut sur la tête et le corps le contenu d'une berline de charbon qu'après basculage, on déversait. M. Néel, quoique souffrant de ses multiples blessures, put se faire servir le charbon qu'il allait chercher et le conduisit tant bien que mal chez Fontaine, rue Carnot.

Rentré chez lui, il se coucha et quand il voulut, quelques heures plus tard, se lever il ne le put.

M. le docteur Gosse, mandé en toute hâte, vint visiter le blessé. Le praticien a déclaré craindre une congestion cérébrale.

M. Néel est à la tête d'une famille de sept enfants dont un seulement travaille.

FRESNES

CHUTE DE CHEVAUX. — Un charretier, M. Rosier, passait avant-hier dans la rue de Valenciennes, conduisant un chariot attelé de deux chevaux, lorsqu'ils glissèrent sur le pavé et s'abattirent.

L'un d'eux s'est fracturé la cuisse. Quant au conducteur, il n'a heureusement reçu aucune blessure.

ACCIDENT. — Un ouvrier de la société d'éclairage, Henri Menier, âgé de 37 ans, poussait une brouette, lorsqu'il tomba sur la bordure d'un trottoir et se blessa fortement au genou droit.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

SERIE DE VOLS

Plusieurs vols de ballots de tulle représentant une valeur de plusieurs milliers de francs, ont été commis dans la soirée de mardi, au préjudice de MM. Dietiker et Raoul Ego, tous deux expéditionnaires à Caudry.

C'est en opérant le déchargement à la gare, après la tournée habituelle chez les fabricants de la place, que les voituriers s'aperçurent qu'il leur manquait plusieurs colis.

MM. Dietiker et Ego, prévenus des faits, s'empressèrent d'informer la police.

M. Castanet, commissaire de police est en train de se livrer à une enquête qui aboutira très probablement l'arrestation des voleurs. Certains indices ont permis au magistrat de suivre une piste sérieuse.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

BETHENCOURT

COUPS DE COUTEAU

M. Charles Ladrière, 24 ans, apprêteur, se trouvait chez sa fiancée, Mlle Legrand, lorsque la mère de cette dernière rentra, effrayée.

— Je crois qu'il va arriver un malheur, dit-elle ; je viens de voir mon fils caché derrière le coin de la maison.

Au même instant, des coups violents furent frappés dans le panneau inférieur de la porte d'entrée qui vola en éclats. M. Ladrière sortit et se trouva en présence du frère de sa fiancée, Jean-Baptiste Legrand, 31 ans, journalier, qui se jeta sur lui, le couteau à la main et le frappa de 11 coups de son arme. M. Ladrière